



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

loi de programmation militaire

Question au Gouvernement n° 636

Texte de la question

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Gouffier-Cha, pour le groupe La République en marche.

M. Guillaume Gouffier-Cha. Monsieur le président, mes chers collègues, je tiens tout d'abord à m'associer à l'hommage collectif que l'Assemblée nationale vient de rendre à nos deux soldats tués.

Madame la ministre des armées, il y a quelques jours, lors d'une rencontre avec les élèves du lycée Hector Berlioz de Vincennes, j'ai justement été interpellé sur les raisons de notre effort de défense en cette période de paix. Si je vous fais part de cette anecdote, c'est d'abord parce qu'elle démontre à mon sens que tous nos concitoyens, y compris les plus jeunes, s'intéressent à nos armées. Elle permet également de rappeler que nous ne vivons malheureusement pas dans un monde en paix et que les menaces et les crises auxquelles notre pays fait face exigent que nous donnions à nos armées les moyens humains et budgétaires nécessaires pour remplir leurs missions, à savoir assurer notre sécurité et garantir notre souveraineté.

Tel est l'objet du projet de loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025, que vous avez présenté il y a quelques jours en conseil des ministres. Ce projet de loi acte une hausse sans précédent du budget des armées et la création de 6 000 postes. Il a été construit autour de quatre grands axes, qui vont nous permettre de bâtir une armée à la hauteur des enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain : l'amélioration des conditions de vie ; la modernisation de nos équipements ; l'approfondissement de notre coopération européenne ; et, enfin, le soutien à l'innovation.

Madame la ministre, ma question porte précisément sur le premier de ces axes, car c'est aux femmes et aux hommes qui font nos armées que nous devons d'abord penser, ainsi qu'à leurs familles, particulièrement en ce jour. À celles et ceux dont l'engagement pour la République est total, à celles et ceux à qui nous devons tant – tâchons de ne pas l'oublier au cours des débats qui s'ouvriront bientôt.

Madame la ministre, pouvez-vous nous dire quelles sont les mesures que vous comptez mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie de nos armées et de nos militaires, ainsi que leurs conditions d'entraînement ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, permettez-moi de m'associer à la très vive émotion qui a traversé cette assemblée il y a quelques instants, lorsque nous avons appris le décès de deux de nos soldats au Mali. Permettez-moi également de saluer le courage de tous ceux qui, dans des pays lointains, font rayonner la France, sa voix, au

prix de leur vie. (*Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.*)

Vous m'interrogez, monsieur le député, sur les mesures que nous avons prévues, dans le cadre du projet de loi de programmation militaire qui sera prochainement soumis à votre examen, en faveur des personnels. Les conditions de vie, de travail et d'exécution des missions de nos soldats sont tout à fait prioritaires, et ce n'est pas un hasard si, avec le Président de la République et le Premier ministre, nous avons souhaité faire de ce sujet le tout premier chapitre de la loi de programmation militaire. En effet, avoir une loi de programmation militaire à hauteur d'homme correspondait très exactement à la vision que nous nous faisons des priorités.

Ce projet de loi de programmation militaire prévoit un investissement de 26 milliards d'euros pour les années 2019 à 2025, en faveur de l'amélioration de ce que nous appelons le quotidien du soldat. Ce budget, qui est considérable, est en hausse de 22 % par rapport à la précédente loi de programmation militaire, ce qui représente 640 millions d'euros supplémentaires par an en moyenne.

Qu'allons-nous faire de cette somme ? Nous allons, par exemple, doter nos soldats de treillis ignifugés : 100 % des personnels engagés en opérations militaires extérieures de la France, ou OPEX, en seront ainsi équipés dès 2020.

M. le président. Merci, madame la ministre. (*Exclamations sur de nombreux bancs.*)

M. Vincent Descoeur. C'est invraisemblable !

M. Thibault Bazin. Nous parlons de l'armée !

M. le président. Je tiens à vous dire, mes chers collègues, que le compteur est systématiquement arrêté lorsque des hommages sont rendus. (*Protestations sur plusieurs bancs.*)

M. Sébastien Leclerc. De la décence, monsieur le Président ! Personne n'a réclamé !

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Gouffier Valente](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 636

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 février 2018](#)